

Sujet : [INTERNET] Méthanisation Naturalgie
[REDACTED]

Date : 20/03/2022 21:03

Pour : pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

Dominique GÉRARD
[REDACTED]
[REDACTED]

Le 20 Mars 2022

à

Monsieur le Préfet de la Haute Saône

Objet: Consultation Publique " Projet Méthanisation Naturalgie"

Monsieur le Préfet,

Je suis contre ce projet pour les raisons suivantes:

- Le projet nous est présenté pour une quantité de 99 T/Jour d'intrants ce qui représente 36 135 T/An, alors que le digesteur est dimensionné pour pouvoir en accueillir jusqu'à 60 000 T/an, on comprend bien que c'est pour éviter le régime "Autorisation" pour le dossier ICPE.

- Il est plus que aberrant de cultiver de la matière "noble" pour la classer en déchet pour alimenter un méthaniseur, les terrains agricoles doivent servir à nourrir les gens ou les animaux.

- Concernant le côté vertueux, écologique de ce projet, il serait bien de faire un bilan carbone qui montrera la médiocrité de ce projet: entre les litres de gasoil brûlés pour cultiver, récolter les cives, épandre le digestat, avec des trajets de transport routier allant jusqu'à 55 kms, tout cela pour produire une quantité finalement limité de gaz qui alimentera le grand besançon, sans parler des 27 kms de gazoduc qu'il faudra créer et entretenir.

- Pour ce qui est du digestat, des études scientifiques démontrent la dangerosité à long terme pour les terrains sur lesquels ils auront été épandu, à ce titre le gouvernement fait la sourde oreille, mais ça ne pourra pas durer, il faudra bien qu'il reconsidère la question au niveau national aux risques que les terrains agricoles Français deviennent improductibles.

- Au final ce projet n'a qu'un côté financier, ce seront des subventions données par l' État, donc nos impôts qui alimenterons les poches de quelques investisseurs sans aucuns retours positifs pour la Société.

Monsieur le Préfet, pour toutes ces raisons, vous comprendrez bien que ce projet ne doit pas aboutir, il en va de votre responsabilité.

Je vous demande solennellement de ne pas autoriser un tel projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Dominique GÉRARD